



PROJET DE PORT MÉTHANIER RABASKA

**Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement par Fabrication PFL inc.**

RABASKA : « LE GROS BON SENS »

**Lévis
Janvier 2007**



Notre entreprise

Fabrication PFL inc. se spécialise dans la fabrication d'une vaste gamme de produits d'emballage en bois, notamment de palettes standard ou destinées à l'exportation et de boîtes de bois faites sur mesure. Cette entreprise familiale, située dans le Parc industriel de Lauzon – tout près du site prévu pour le développement du projet Rabaska – a été fondée en 1997. À l'époque, trois personnes y travaillaient. Aujourd'hui, Fabrication PFL inc. en emploie maintenant une vingtaine.

L'activité de l'entreprise ne seraient pas directement touchées par l'éventuelle mise en chantier d'un port méthanier à Lévis, mais elle pourrait bénéficier des retombées indirectes du projet, elle pourrait aussi compter sur une nouvelle source d'approvisionnement énergétique et nous croyons également que le développement de cette infrastructure ne peut-être que bénéfique pour la municipalité de Lévis et l'ensemble de ses citoyens.

Un projet porteur

Un projet aussi important que celui de Rabaska – on parle d'investissement de 840 M \$ – aura nécessairement des effets d'entraînement importants pour l'économie locale. Si Fabrication PFL inc. ne peut espérer faire affaire directement avec le consortium en raison de la nature de nos activités, il va de soi que plusieurs de nos clients sont eux susceptibles de le faire, ce qui pourrait être très bénéfique pour l'entreprise et laisse poindre à l'horizon la possibilité de créer de nouveaux emplois.

La construction d'un port méthanier et l'implantation d'une entreprise si importante vont nécessairement se traduire par l'arrivée d'entités plus petites qui vont, à leur tour, mousser l'activité économique. Pour nous c'est de bon augure. Rappelons que Fabrication PFL inc. a connu, en moins d'une dizaine d'années, une croissance assez phénoménale et dont nous sommes très fiers. Sa taille a pratiquement été multipliée par sept.

Le gaz naturel

Les techniques auxquelles nous devons avoir recours pour la fabrication de nos produits nécessitent l'utilisation d'une importante somme d'énergie pour alimenter, notamment, des séchoirs à bois. L'arrivée de Rabaska pourrait nous permettre d'envisager l'utilisation du gaz naturel pour opérer ces séchoirs. Sans cette opportunité, les sources d'énergie sont plutôt limitées.

La diversification des sources d'énergie ne peut être que profitable pour les entreprises locales et régionales. Le gaz naturel offre l'avantage d'être une source d'énergie moins polluante que les autres combustibles fossile et son arrivée en grande quantité aurait sans doute un effet stabilisateur sur les prix de l'énergie. Les promoteurs du projet Rabaska estiment que la réduction devrait être de l'ordre de 5% à moyen terme. Cette situation est, bien sûr, loin de nous déplaire.



Un plus pour la ville

En plus, et cette fois à titre de citoyens, nous croyons que ce projet serait bénéfique pour Lévis. La ville y trouverait une importante source de revenus. Dans sa documentation, le groupe Rabaska s'engage à verser d'importantes sommes en taxes municipales et scolaires. On parle, sur une base annuelle, d'un minimum d'au moins 7 M \$ pour la municipalité et de 1 M \$ pour les commissions scolaires. Nous ne connaissons pas beaucoup de gens qui peuvent, sans broncher, lever le nez sur des montants si importants et qui seront disponibles d'une manière récurrente.

Cet argent pourrait servir à la bonification des services rendus à la population et à l'amélioration des infrastructures municipales : routes, parcs, services sanitaires, etc. Il pourrait même servir à améliorer la qualité de l'environnement tout en soulageant le fardeau fiscal des payeurs de taxes.

L'environnement

Nous ne prétendons pas être des spécialistes des questions environnementales, mais il nous semble que ce que nos grands-mères appelaient « le gros bon sens » doit prévaloir. Nous croyons que le flot de règlements et la présence d'organisme de surveillance sont suffisamment importants pour garantir aux citoyens que le projet sera réalisé en respectant, comme on dit, les règles de l'art et il est important, voire primordial, qu'il en soit ainsi.

Certaines craintes exprimées sont sans doute légitimes et les citoyens doivent être informés des tenants et des aboutissants du projet. C'est une évidence. Les gouvernements veillent au grain et des organismes comme le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement existent justement pour exercer cette veille. La ville permettrait-elle la construction, sur son territoire, d'un équipement qu'elle saurait dangereux pour les citoyens?

Nous avons à Lévis, sur notre territoire une raffinerie de pétrole, celle de la compagnie Ultramar. À l'époque de sa construction certains exprimaient des craintes. C'est normal. Mais qui s'en plaint aujourd'hui? Est-il arrivé des catastrophes importantes? Au contraire, nous semble-t-il. Ultramar a été un facteur de croissance pour l'économie locale, de petites entreprises bénéficient de sa présence et l'entreprise vient de dégager 400 M \$ pour l'amélioration des ses équipements

La construction de cette infrastructure a pourtant été réalisée à une époque où les normes environnementales étaient très certainement beaucoup moins strictes qu'elles ne le sont actuellement. C'est un peu ça « le gros bon sens ». En plus, les méthodes de construction ont sans doute – encore une fois nous ne sommes pas des spécialistes – considérablement évoluées.



« Le gros bon sens »

En guise de conclusion nous revenons sur le thème qui nous est cher : « le gros bon sens ». Certains craignent les impacts négatifs sur l'environnement visuel. Tout indique, au contraire, que le consortium Rabaska s'engage à utiliser tous les moyens qu'offrent les nouvelles technologies pour en amenuiser les impacts. D'autres, et les journaux l'ont abondamment rapporté, avancent que le projet va nuire à l'industrie touristique. Ben voyons, nous ne connaissons personne qui s'empêche de visiter une ville en raison, par exemple, de la présence à proximité d'infrastructures comparables à celle d'un terminal méthanier.

Oui, il faut que tout soit bien fait. Nous sommes pour le respect de l'environnement. Avec, entre autre, le protocole de Kyoto nous entendons parler de ces questions pratiquement à tous les jours. Et justement le gaz naturel est une source d'énergie moins polluante que le mazout ou le charbon. Ce n'est pas seulement nous qui pourrions tirer bénéfice de la construction du projet Rabaska, mais à la limite toute la planète.

Nous croyons que le rejet du projet serait une perte importante pour tous les citoyens. Il faut permettre à Rabaska d'aller de l'avant. Merci d'avoir lu notre mémoire.

Frédéric Laliberté
Fabrication PFL inc.